

L'industrie pharmaceutique au cœur de la stratégie de localisation de l'État



Si l'industrie médicale égyptienne bénéficie de fondamentaux de marché solides, la pandémie de Covid-19 a rappelé, comme ailleurs, l'importance d'une autonomie en matière de production pharmaceutique. La dégradation du cadre macroéconomique fait aussi de nouveau resurgir le spectre d'une pénurie de médicaments. Forte d'une capacité de production robuste et d'une consommation dynamique (portée notamment par la démographie, mais également par la mise en place progressive de l'assurance maladie universelle), l'Égypte dépend néanmoins considérablement de l'importation des intrants nécessaires à la fabrication. L'élargissement de son positionnement sur la chaîne de valeur du médicament est aujourd'hui un enjeu majeur. Cette localisation des activités de production dans toutes ses composantes implique des investissements massifs et diversifiés. Le secteur privé, y compris étranger, qui, fait notable en Égypte, domine ce secteur, aura un rôle déterminant. Pour le mobiliser pleinement, l'État égyptien devra surmonter certaines réticences, liées notamment à une régulation des prix insuffisamment attractive pour les producteurs, à la difficulté de sécuriser l'approvisionnement en matières premières, et à des procédures de mise sur le marché des médicaments trop lourdes. De cet engagement des capitaux privés et de leur capacité d'innovation dépendront le renforcement des exportations pharmaceutiques de l'Égypte et son indépendance dans ce secteur.

Une industrie pharmaceutique en croissance dynamisée par le secteur privé local et étranger

Un secteur en pleine croissance encadré par de nouvelles entités publiques

L'industrie pharmaceutique en Égypte se distingue par une production nationale robuste qui couvre près de 90 % des besoins du pays, le marché étant estimé à 6,2 Mds USD en 2023 (les ventes en 2022 se sont établies à 5,5 Mds USD, +106 % par rapport à 2021). Cette production s'appuie sur 170 usines de médicaments et 40 en construction, auxquelles viennent s'ajouter 500 unités de production de cosmétiques et 300 usines d'équipements médicaux. Avec un marché intérieur de plus de 105 millions d'habitants et une croissance démographique de 1,7 % par an, l'Égypte se positionne comme un acteur compétitif pour la fabrication de produits pharmaceutiques, notamment pour les médicaments génériques. Le potentiel du marché égyptien pourrait à moyen-terme être encore renforcé par la mise en place progressive depuis 2018 de l'assurance maladie universelle rendant l'accès aux médicaments plus aisé, avec une couverture de santé à l'intégralité de la population égyptienne théoriquement d'ici 2030 et qui couvre déjà 2 millions de bénéficiaires dans trois gouvernorats pilotes. Créées dans le sillage de l'AMU, l'UPA (Unified Purchase Authority) concentre l'intégralité des marchés publics en matière pharmaceutique et l'EDA (Egyptian Drug Authority) contrôle les autorisations d'entrées et de sorties sur le marché des médicaments. Ces entités se rejoignent sur la définition des axes prioritaires du secteur pour (i) centraliser les activités en Égypte pour diminuer les coûts et multiplier les investissements, (ii) étendre son positionnement sur la chaîne de valeur, notamment la recherche et

développement et (iii) soutenir à l'export les entreprises locales pour faciliter l'accès aux marchés internationaux.

Une industrie marquée par le dynamisme du secteur privé et des multinationales étrangères

Le secteur privé, notamment étranger, joue un rôle moteur dans l'industrie pharmaceutique égyptienne. Les multinationales (Sanofi, Servier, Novartis, Pfizer, etc.) sont largement présentes et se distinguent par des investissements directs conséquents, tandis que les entreprises privées locales, à l'image de Pharco, affichent également de bonnes performances. Dans le cadre du programme de cession d'actifs publics annoncé par le Premier ministre Madbouli en février 2023, l'entreprise pharmaceutique historique Misr Pharma, détenue entièrement par l'État, figure sur la liste des 32 entreprises publiques qui devraient ouvrir leur capital au secteur privé d'ici la fin du premier semestre de 2024. La politique de propriété de l'État publiée en décembre 2022, fait néanmoins état de la volonté du gouvernement de renforcer les investissements publics dans le secteur, en particulier pour les grands projets stratégiques (production d'intrants, industrie biologique, fabrication de vaccins, etc.) tout en insistant sur la nécessité de s'appuyer également sur les acteurs privés

Politique de propriété de l'État dans le secteur pharmaceutique :

Maintien ou hausse des investissements du gouvernement	- Industries biologiques - Fabrication de vaccins - Matières premières - Produits chimiques - Appareils médicaux et chirurgicaux - Industrie alimentaire
Maintien ou réduction des investissements du gouvernement	- Médicaments vétérinaires
Sortie du gouvernement	- Produits cosmétiques

Un positionnement élargi sur la chaîne de valeur sera décisif pour renforcer les exportations

La forte dépendance aux intrants fait de la localisation de la production de médicaments une priorité

L'industrie pharmaceutique égyptienne est tributaire des importations de matières premières à hauteur de 95 %. Cette forte dépendance aux marchés étrangers est un facteur de risque dans un contexte de crise de change et de forte inflation. La rareté des devises a fait croître les risques de pénuries de matières premières importées, avec des cargaisons bloquées dans les ports au premier semestre 2023, obligeant la banque centrale à intervenir pour que les banques commerciales allouent en priorité des devises à ce secteur. **A noter que la France est le quatrième fournisseur de l'Égypte** après la Suisse, l'Allemagne et les États-Unis en produits pharmaceutiques. Afin de pallier les difficultés d'approvisionnement en Égypte, plusieurs projets de localisation ont récemment vu le jour comme GYPTO PHARMA, le plus grand centre de production de produits pharmaceutiques de la région ANMO. Ce projet surnommé « pharm city » et initié en 2021 prévoit une collaboration entre le secteur public et les multinationales pour localiser de nouvelles technologies et développer une chaîne de production de matières premières. De même, dans la Zone économique du canal de Suez, ACDIMA (Arab Company for Drug Industries and Medical Appliances) a lancé la construction d'une usine de 165 M USD pour la production de substances actives. **Les investisseurs des pays du Golfe s'intéressent à l'acquisition d'entreprises de production et des chaînes de distribution**, à l'instar d'ADQ, filiale du fonds souverain d'Abu Dhabi, qui a racheté Amoun Pharma, le 6ème groupe pharmaceutique d'Égypte, en 2021.

Principaux pays fournisseurs de produits pharmaceutiques en Egypte :

Importations pharmaceutiques égyptiennes	Part dans les importations pharmaceutiques	Valeur importée (M USD)	Evolution 2021-2022
Monde	100 %	3 461	- 2 %
Suisse	18,5 %	642	+ 11 %
Allemagne	13,9 %	480	+ 26 %
USA	12 %	416	+ 7 %
France	7,5%	260	- 6 %
Italie	5,3 %	182	+ 21%

Des obstacles à lever pour libérer le potentiel de production, afin de renforcer les capacités d'exportation

Outre la dépendance de l'industrie aux importations, l'entrée de nouveaux produits sur le marché égyptien et l'octroi de licences de mise sur le marché des **médicaments** restent lourdes et de nature à décourager les entreprises. Des avancées réglementaires ont toutefois permis d'alléger ces procédures d'enregistrement. **La régulation des prix par la puissance publique** peut également s'avérer un frein pour les nouvelles implantations. Le secteur doit encore se **diversifier** et développer un avantage comparatif pour certains produits spécifiques (médicaments brevetés, biotechnologies, etc.). **Le manque d'innovation, de transferts de technologies et les retards en matière de réglementation**, l'empêchent de se frayer un chemin sur le marché mondial et de s'affirmer comme un fournisseur clé pour les pays occidentaux, dont les normes spécifiques à l'importation sont strictes. Les efforts du gouvernement permettent progressivement de lever certaines de ces barrières, dans le but **d'orienter la stratégie commerciale nationale vers l'export** et de s'assurer des entrées de devises. Les **exportations** de produits pharmaceutiques de l'Égypte représentaient **319 M USD en 2022**, la majorité de ces échanges se faisant avec le **Moyen-Orient**, en particulier l'Arabie saoudite et le Yémen. Toutefois, pour pénétrer d'avantage les marchés étrangers et conserver sa position en Arabie saoudite, qui accélère son propre développement, l'Égypte devrait se spécialiser dans la production de **médicaments plus complexes**. De plus, l'Égypte a pour objectif de **s'étendre au reste du continent africain**, qui présente non seulement un **marché avec de faibles barrières à l'entrée**, mais aussi une **demande croissante pour des médicaments abordables**. Depuis leurs lancements, UPA et EDA mettent en place des **accords bilatéraux et multilatéraux pour soutenir cette stratégie**. Après l'accord-cadre signé en juillet 2023 entre EDA et SAHPRA (son équivalent sudafricain) pour faciliter la collaboration bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, **UPA a annoncé en octobre 2023 la conclusion d'un partenariat de 24 M USD avec la Zambie pour la fourniture de produits pharmaceutiques**.

Principaux pays partenaires de l'Egypte pour les exportations de produits pharmaceutiques :

Exportations pharmaceutiques égyptiennes	Part des exportations pharmaceutiques	Valeur exportée 2022 (M USD)	Evolution 2021-2022
Monde	100 %	319	+ 2 %
Arabie Saoudite	14,7 %	47	+ 42 %
Yémen	12,1 %	38,8	- 18 %
Soudan	11,8 %	37,8	+ 46 %
Iraq	6,6 %	21,2	- 19 %
Italie	4,4 %	14,1	+ 144 %

Source : ITC Trade Map